

## MOTION

Le syndicat CGT.....

(Adresse).....apporte son soutien au délégué syndical CGT, Frédéric WILLEMAIN, aujourd'hui visé par une procédure de licenciement.

Son crime : exercer son rôle de représentant des salariés.

Le 16 décembre 2015, alors qu'un conflit du travail oppose les salariés de LA POSTE de Rivesaltes à la Direction du courrier, l'entreprise de travail temporaire START PEOPLE détache des salariés intérimaires pour remplacer les grévistes.

Informée par les militants de la CGT FAPT de ces faits extrêmement graves, la CGT START PEOPLE, a décidé de dépêcher sur les lieux son délégué syndical, Frédéric WILLEMAIN. Notre camarade s'est présenté sur le piquet de grève devant le site afin d'informer les salariés intérimaires de l'illégalité de ce recours et de leurs droits.

**L'enquête de l'Inspection du Travail de Perpignan a relevé le recours illégal aux intérimaires pour remplacement de grévistes.**

L'attaque portée par START PEOPLE contre le droit de grève et contre notre camarade Frédéric WILLEMAIN s'inscrit dans la stratégie orchestrée par le patronat contre les droits syndicaux et les militants de la CGT.

Quand on touche à un militant de la CGT, on touche à TOUTE la CGT !

Nous exigeons :

- l'annulation immédiate de toute procédure de sanction à l'encontre de Frédéric WILLEMAIN
- l'arrêt immédiat des pressions et intimidations envers les délégués de la CGT de START PEOPLE
- l'ouverture immédiate de la négociation du droit syndical chez START PEOPLE